



PM/SS

IVRY
S/SEINE

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE PIERRE GALAIS (V.C)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 10 juillet 2024 pris dans le cadre d'importants travaux entrepris rue Pierre Galais par la société Les Compagnons des Investisseurs – 14 rue Charles V – 75004 Paris, agissant pour le compte de Mr Mezzour Amine – 69 rue de la Convention – 75015 Paris,

CONSIDERANT que les travaux ont pris du retard et qu'il y a donc lieu de proroger les dispositions de l'arrêté municipal susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE de proroger les mesures suivantes **rue Pierre Galais au droit du n°9** jusqu'au **18 juillet 2024** à **19 heures** :

- **Neutralisation de deux places de stationnement soit un linéaire de 10 mètres** afin d'y installer une benne.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY
S/SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Les Compagnons des Investisseurs – 14 rue Charles V – 75004 Paris.

FAIT EN MAIRIE, LE 17 JUIL. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueur
Adjoint au Maire

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 17 JUIL. 2024



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon